

Mouvement intra académique 2016 : principales dates à retenir

17 mars 2016 : Publication de la note de service – guide pratique mouvement intra 2016
(Accessible sur internet : www.ac-bordeaux.fr)

Du 24 mars au 4 avril 2016 :

A votre service la plate forme « conseil, information mobilité » assurée par la DPE, du lundi au vendredi :
☎ 05.57.57.35.50

Du 24 mars à 12h au 4 avril 2016 à 12h : ouverture du serveur SIAM :

- Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum).
- Modification des vœux possible jusqu'au renvoi de la confirmation de demande de mutation.

Jusqu'au 6 avril 2016 : Dépôt du dossier handicap à la DPE – rectorat de Bordeaux

Jusqu'au 6 avril 2016 : Date limite de retour des fiches de candidatures à un poste spécifique académique.

Le 4 avril 2016:

- Edition par la DPE des confirmations des demandes de mutation et envoi par courrier électronique dans les établissements.
- Edition par la DPE des préférences de RAD des TZR et envoi par courrier électronique dans les établissements de rattachement.

Entre le 4 et le 6 avril 2016 :

- .Date limite de retour des confirmations de participation au mouvement ainsi que des pièces justificatives :
 - via les établissements centralisateurs pour les personnels de l'académie de Bordeaux (zone C).
 - via les établissements d'origine des enseignants venant d'une autre académie.

.Date limite de retour au rectorat des confirmations de RAD des TZR

Du 4 mai au 10 mai 2016	Affichage des barèmes Contestations éventuelles par les personnels (jusqu'au 9 mai).
Les 11 et 13 mai 2016	Groupes de travail «barèmes»
Du 17 mai au 6 juin 2016	Traitement du mouvement
Du 13 juin au 16 juin 2016	Formations Paritaires Mixtes Académiques
Du 17 juin au 24 juin 2016	Réception des demandes de révision d'affectation
Du 18 au 21 juillet 2016	Phase d'ajustement